

COLLECTION DU DOMAINE PUBLIC

LE BUIS

COURTELINE, GEORGES

Saynète — 1894

RÉPLIQUE · TEXTE INTÉGRAL LIBRE & GRATUIT

NOTE D'ÉDITION & DOMAINE PUBLIC

*Cette œuvre dramatique appartient au **Domaine Public** universel. Libre de droits patrimoniaux, elle peut être lue, montée sur scène, imprimée et partagée en toute liberté.*

À propos de cette édition

Conçue pour le travail du comédien et la pratique du plateau, cette édition privilégie la lisibilité et l'aisance de mémorisation :

- **Confort de lecture** : Justification courte au fer à gauche pour alléger l'effort visuel et sécuriser le retour du regard.
- **Distinction immédiate** : Répliques en **Cormorant Garamond** et didascalies en **Inter**, évitant toute confusion à voix haute.
- **Repérage scénique** : Numérotation discrète toutes les 5 lignes et marges aérées de 20 mm pour les annotations de jeu.

L'application Réplique

Cette édition vous est offerte par **Réplique**, l'outil d'apprentissage des textes créé pour les comédiens et les metteurs en scène.

L'application vous accompagne dans l'apprentissage de vos rôles grâce à un parcours progressif (textes à trous, masquage par initiale, récitation au micro) et un **mode Italienne** qui vous donne la réplique au bon tempo, secondé par un souffleur discret en cas d'hésitation.

Répétez vos textes et retrouvez nos éditions sur

www.replique.pro

SOMMAIRE

 Cliquez sur un acte pour y accéder directement

LE BUIS	5
---------------	---

LE BUIS

SCÈNE 1

(J'vends du buis le jour des rameaux.)

(En correctionnelle.)

LE PRÉSIDENT

Larillette, levez-vous. Vous êtes prévenu de de tromperie sur la nature de la marchandise vendue.

LARILLETTE

Je suis trop poli pour vous démentir.

LE PRÉSIDENT

Vous avez déjà subi une certaine quantité de condamnations.

(Se reprenant.)

LARILLETTE

Dix-neuf, Monsieur le Président, mais jamais pour des choses infamantes, toutes pour vol... ou escroqueries. Ni coups, ni blessures, ni outrages aux agents, ni attentats à la pudeur, rien ! Je peux dire qu'au

point de vue des moeurs, de la morale et du respect d'autorité, celui-là qui me fera la pige n'est pas en beurre fondu... Encore fondu, pardon.

LE PRÉSIDENT

On vous a arrêté le dimanche des Rameaux devant l'église Notre-Dame de Lorette. 10

LARILLETTE

Où je vendais du buis... en principe.

LE PRÉSIDENT

Vous faites bien de la dire : « En principe ». En fait, le buis que vous vendiez tout en criant : « Buis bénit ! Buis bénit ! » était du cresson.

LARILLETTE

De fontaine. 15

LE PRÉSIDENT

De fontaine, c'est la vérité. Si c'est là toute votre excuse !...

LARILLETTE

Mon Dieu, Monsieur le Président, je suis plus à plaindre qu'à blâmer. Vous pensez, moi, j'aurais vendu du buis aussi honnêtement qu'un autre ; qu'est-ce que ça aurait pu faire ? Seulement voilà, j'avais acheté, aux Halles, la veille, une cargaison de cresson de fontaine qui m'était restée pour compte. Je me suis dont tenu ce raisonnement bien simple : 20
« Ce cresson là ne vaut plus rien ; c'est de la marchandise flambée. Si je la vendais pour du buis ! En somme ça ne trompera jamais que les personnes affligées de myopie, et l'intention étant réputée pour le fait, ce n'est bien sûr pas le bon Dieu qui ira, au jugement dernier, leur cher- 25

cher des poux dans la tête pour l'histoire d'une malheureuse botte de cresson. » Est-ce vrai ? Alors, ma fois, j'ai mis mon cresson dans un sac et je suis allé le faire bénir.

LE PRÉSIDENT

Vous avez fait bénir votre cresson !!

(Il faut le simulacre de la bénédiction.)

(Le tribunal délibère.)

LARILLETTE

Tiens, parbleu ! Vous savez bien comment ça se passe ; y a le curé qui vient sur le seuil de l'église et qui bénit à droite et à gauche, comme ça. ³⁰ Mon cresson a été bénit avec le reste. J'suis pas un homme à faire des blagues avec les choses de sainteté. Quoi, après tout, du cresson consacré, ce n'est plus comme de la salade.